



Association intercommunale scolaire de l'Esplanade

Comité de Direction

Préavis N° 003/2010

Préavis du Comité de Direction pour les comptes 2009 de l'enveloppe pédagogique pour l'établissement de l'Esplanade.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui lui a été confié, le dicastère des finances du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade, s'est réuni le 26 mars et le 12 avril 2010 en la présence de Mr Uebelhart. Nous avons contrôlé tous les comptes et remercions Monsieur Uebelhart d'avoir répondu à toutes nos questions.

Liste des soldes de tous les comptes au 31.12.2009

Le budget alloué se montait à CHF : 169'888.-. La charge totale des coûts pour l'exercice 2009 s'élève à CHF 123'772.63, nous enregistrons une diminution de charges selon prévision de CHF 46'115.37.

Frais de transports

Différents transports tels que, le déplacement à la cité des métiers (avec accord préalable du CODIR), la journée de ski offerte (sans le transport) par Valais Tourisme pour les CYT/5 et l'activité habituelle « Germanofolies » dont la prise en charge est refusée par l'Etat, expliquent les dépassements des frais de transport culture secondaire, primaire et celui des transports divers.

Fournitures de bureau

Les comptes ont bien été gérés. Le dépassement du compte journaux et annonces de CHF 612.85 représentant plus du double de la prévision est expliqué par le fait qu'il y a eu plus d'annonces et notamment deux concernant des décès.

Promotions primaires

Les promotions primaires affichent CHF 3'325.75 de coût total sur CHF 3'000.- budgété. Ce dépassement est la conséquence des châteaux gonflables installés à Le Vaud pour lesquels la commune a refusé la prise en charge.

Camps secondaires

Le dépassement du budget de CHF 2'514.44 pour un montant de 126'644.44 est largement compensé par les subsides J+S (en fonction directement de la formation J+S des enseignants) s'élevant cette année à -26'473.- pour seulement -6'000.-budgété.

Culture secondaire

Le dépassement du budget est à nouveau expliqué en partie par l'activité « Germanofolies » non pris en charge par l'Etat, les différentes autres activités représentant une dépense extrabudgétaire de CHF 773.- sont bien évidemment soulagés par une participation proportionnelle des parents.

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal d'accepter les comptes de l'enveloppe pédagogique pour 2009, et d'en donner décharge à la Direction de l'Etablissement de l'Esplanade. Le Comité de Direction remercie M. Uebelhart pour sa collaboration.

En conclusion, nous relevons que les comptes 2009 sont très bien gérés et tenus. La somme de CHF 46'115.37 sera restituée aux communes selon la clef de répartition habituelle.

Ainsi délibéré par le Comité de Direction dans sa séance du 29 mars 2010 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Comité de Direction

Le Président :

D. Lohri

La Secrétaire :

Ch. Locatelli



Begnins, le 29 mars 2010